

## Mémoire et histoires de migrants

Une intéressante exposition est proposée à la tour de la Chaine, à La Rochelle, sur le thème de l'émigration vers le Nouveau Monde, et plus particulièrement vers la Nouvelle-France.

Présentée par le Centre des monuments nationaux, elle se décline sur trois niveaux et présente les migrants (d'où viennent-ils ? quels sont leurs bagages ? leurs traditions ?...), le port de La Rochelle fin XVII<sup>e</sup> siècle, les conditions de leur voyage à bord, leur vision du Nouveau Monde... Un espace multimédia (« de l'histoire à la mémoire ») met en avant les liens entre notre territoire et le Québec.

Cette exposition, soutenue par le Conseil Général, a été inaugurée par Michèle Jean, gouverneure générale du Canada (photo ci-dessous). ♦

Ouverte de 10 heures à 18 h 30.

Renseignements au 05 46 30 02 00.



© K. Leay

## Au patrimoine mondial

Le 7 juillet dernier, le comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO a ajouté à sa liste 12 sites « majeurs » du réseau Vauban, dont les citadelles d'Arcas, de Beaucouq, de Briancou, de Montbouis, la ville neuve de Longvilly, les enceintes urbaines de Mont-Brisach et de Villefranche-de-Conflent, la place forte de Mont-Dauphin, la Tour donjon de Campanet, les tours observatoires de Saint-Vaast-la-Houque, ainsi que l'enceinte de Baye, avec les forts Pâte et Médor, sur l'estuaire de la Gironde.

En Charente-Maritime, ce sont l'enceinte et la citadelle de Saint-Martin-de-Ré qui font désormais partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO, événement salué comme il se doit par le Conseil Général. ♦



Les 400 ans de Québec

# Joyeux anniversaire !

Toute la Charente-Maritime a célébré les 400 ans de la fondation de Québec. Brouage a été naturellement au cœur de cette grande fête. >>>



> Des Québécois en visite à Brouage



© R. L. Côté

Ministre du Québec, Jean Charest, y avait été reçu le 17 mai par Dominique Bussereau, le président du Conseil Général (« Charente-Maritime » n°26 p.4).

Le Site en scène des 6 et 7 août avait pour thème « Voyageurs des deux rives », avec des troupes françaises et québécoises. Le spectacle a été omniprésent et multiple : musique, danse, théâtre, arts de la rue... (photos ci-dessous).

Diverses expositions ont été organisées à la Poudrière Saint-Luc, à la Tonnelerie, ainsi qu'à la Halle aux vivres et à la Maison Champlain. L'une d'elles, « Regards croisés sur Brouage », propose la vision de 4 photographes et de Michèle Waquam, vidéaste québécoise, à la Tonnelerie jusqu'au 2 novembre. La fête n'est donc pas finie. ♦

\* Tous les jours de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre. Renseignements au 05 46 85 77 77.



© K. L. Côté

Incubateur départemental

# Une « couvée » de créateurs

laboratoire d'analyses génétiques animales ; transport en bateau pour charter de pêche en merloisier ; conception, réalisation et commercialisation d'articles de mode en soie du Cambodge ; étude et installation d'équipements liés aux énergies renouvelables ; cabanes en bois sur roues ; ingénierie de logiciels...

La liste (non exhaustive) des entreprises qui ont vu le jour après un passage dans l'incubateur départemental est longue et très variée. En même temps, ce dispositif

permettant de protéger les jeunes entrepreneurs (lire par ailleurs) a facilité la création de plusieurs dizaines d'emplois.

Pendant l'année 2007, 7 projets sont entrés dans l'incubateur et 6 en sont sortis pour création d'activités. C'est le cas de Dokimédia, Débutz 2008, deux autres sociétés étaient créées : Coach Immobilier et Higgins&Co.

Ces trois projets font partie de la « couvée » de créateurs issus de l'incubateur départemental. Leurs initiateurs témoignent. ♦



© R. L. Côté



© R. L. Côté

## « Soutien logistique et meilleure crédibilité »

C'est également début 2008 qu'Isabelle Lepiny et Nicolas Lombard créent Higgins&Co, véritable « conciergerie » gérant les menus problèmes quotidiens au profit des entreprises, de leurs salariés, ou des particuliers.

Leur projet a aussi été l'un des lauréats du concours de la création d'entreprise organisé par l'incubateur départemental, où ils ont été accueillis en juillet 2007.

« Nous avons bénéficié de toute la logistique nécessaire au développement de notre projet, mais aussi de la somme d'expériences des autres « incubés », commente Isabelle Lepiny.

« Le fait d'être admis et primés dans le cadre de l'incubateur départemental nous a aussi conféré une crédibilité supplémentaire », ajoute Nicolas Lombard. ♦

Renseignements au 06 08 34 55 55

et sur [www.higgins.fr](http://www.higgins.fr)



© R. L. Côté

## « Confirmer la pertinence de notre positionnement »

Gourvère Thomas et Damien Bougreau ont créé, fin janvier 2008, Coach Immobilier, qui se propose de guider les acheteurs tout au long de leur projet immobilier. Ils venaient de passer 15 mois à l'incubateur.

« Nous avons pu suivre des formations complémentaires (transaction et gestion, expertise immobilière, construction saine) », explique Gourvère Thomas. « Nous en avons aussi profité pour concevoir un projet, dont nous avons confié la réalisation à Azuki, autre société issue de l'incubateur (Charente-Maritime n°24 p.5), et pour mettre en place un site-portal conséquent ».

« Cette période d'incubation nous a permis de confirmer la pertinence de notre positionnement et de nous lancer dans les meilleures conditions possibles », précise Damien Bougreau. ♦

Renseignements au 05 81 33 00 23

et sur [www.coach-immobilier.fr](http://www.coach-immobilier.fr)

## « Indispensable pour bien finaliser notre projet »

Vincent Giffier, Michel Michalak et Rodolphe Melicoux ont suivi des trajectoires professionnelles différentes avant de mener à bien leur projet commun : une agence de production et de communication audiovisuelle web réalisant des documentaires publicitaires.

Après plusieurs mois de préparation, consacrés notamment à suivre des formations, ils entrent dans l'incubateur départemental en juillet 2007 et leur projet est primé dans le cadre du concours de la création d'entreprise.

L'été 2007 est mis à profit pour réaliser une étude de marché et procéder à plusieurs démarches administratives. Trois mois après, ils créent Dokimédia. Selon Michel Michalak, « indépendamment de l'aspect financier, non négligeable, l'incubateur nous a permis de finaliser notre projet dans des conditions optimales ». ♦

Renseignements au 05 46 30 09 37

et sur [www.dokimedia.fr](http://www.dokimedia.fr)

## « Protéger et aider les projets innovants

L'incubateur départemental a été créé en 2007 par le Conseil Général qui en assure également le financement pour l'année 2008 par exemple. Une enveloppe de 273 000 € a été votée lors de la session budgétaire de février.

Il accueille de jeunes diplômés, ayant ou non déjà exercé une activité professionnelle, porteurs d'un projet de création d'entreprise. Si leur dossier est agréé, ils sont logés dans des boxes installés au sein de l'IGSI. Le succès est tel que le nombre de ces boxes va même de passer de 7 à 11 pour éviter de retarder l'éclosion de certains projets.

Cette période d'incubation leur permet de bénéficier d'un bureau avec notamment téléphone internet. Ils peuvent aussi y bénéficier de financements et de formations complémentaires et recevoir des conseils techniques, juridiques, surgères. ♦

commerce et y procéder à des études de marché.

L'incubateur les protège et les accompagne pendant cette phase de maturation dont le bon déroulement est très souvent la condition indispensable à la réussite finale de l'entreprise.

En 2004, l'incubateur départemental de la Charente-Maritime a lancé le concours de la création d'entreprise qui permet d'écouper les projets les plus innovants. Les lauréats (à maximum par an) reçoivent chacun 10 000 €.

Les partenaires du Conseil Général pour ce dispositif (hormis l'IGSI) sont l'Université de La Rochelle, le groupe École Supérieure de Commerce et l'ENJA (École Nationale d'Industrie, d'Art et de l'Industrie Agroméditerranée) de Surgères. ♦